

Ecole Jean-Baptiste Mollerat Pouilly-sur-Saône

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 OCTOBRE 2021

Etaient présents :

M. Lindimer, *directeur de l'école, Président de séance*

Mme Bardot-Farache, Mme Poulet, Mme Saint Pierre, Mme Chevassus, Mme Moron, Mme Czwojdrak : *enseignantes de l'école*

M. Godot , *SIVOS*

M. Gauthron, *mairie de Pouilly-sur-Saône*

Mme Déchaud, *mairie de Montmain*

M. Bélorgey, *mairie de Glanon*

Mme Lonjaret, *mairie d'Auvillars-sur-Saône*

Mme Bolard, *accueil périscolaire*

Mme Trullard, Mme Roslyj, M. Kuilboer : *délégués de parents d'élèves*

Mme Prévot , *présidente de l'association de parents*

M Bonnavaud, *Délégué Départemental de l'Education Nationale*

Excusés: Mme Monot, *Présidente du SIVOS*, Mme Boula, *déléguée de parents d'élèves*

La séance est ouverte par M Lindimer à 18h00.

1. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves :

Les élections ont eu lieu le 8 octobre 2021: 166 inscrits, 106 votants : 23 bulletins blancs ou nuls, 83 suffrages exprimés, quotient électoral 16,6

Liste de 9 candidats, menée par Mme Boula, Les cinq premières personnes sont titulaires, les quatre suivantes sont suppléantes.

Titulaires			Suppléants		
Mme Boula	Pouilly-sur-Saône	CP - CM2	Mme Molin	Pouilly-sur-Saône	MS - CE2 -CM1
Mme Trullard	Montmain	CM1	Mme Hutinet	Auvillars-sur-Saône	CM2
Mme Roslyj	Auvillars-sur-Saône	CP	Mme Desmaris	Auvillars-sur-Saône	CE2
Mme Brysserynckx	Montmain	CE2 - CM2	Mme Caisse	Glanon	MS - CP
M. Kuilboer	Glanon	MS			

2. Effectifs au 19 octobre 2021

114 élèves : maternelle : 35 , élémentaire : 79

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	13	11	10	13	24	17	15

3. Organisation pédagogique :

Mme Bardot-Farache		Mme Poulet		Mme Saint Pierre		Mme Chevassus		M Lindimer	
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
11	13	11	10	13	9	15	8	9	15
24		21		22		23		24	

Mme Czwojdrak assure la décharge de direction le jeudi.

Mme Moron est remplaçante.

Mme Fèvre effectue un service civique.

4. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les APC ont lieu tout au long de la semaine sur le temps périscolaire, avant ou après la classe. Les enseignants prennent en charge un petit groupe d'élèves du 20 septembre au 15 avril. Les activités concernent la lecture, la compréhension et l'expression orale en élémentaire et le langage oral en maternelle ainsi que les mathématiques.

5. Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est communiqué aux familles, via le site internet, le jour de la rentrée des classes. Aucune modification n'a été apportée cette année. Dernière version Novembre 2020. :
Le conseil d'école procède au vote du règlement intérieur : Approuvé à l'unanimité.

6. Sécurité et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Chaque école dispose de deux PPMS :

- PPMS risques majeurs : ce plan permet à l'équipe pédagogique de faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours et d'être prête à mettre en œuvre les directives des autorités.
- PPMS attentat/intrusion : ce plan permet à l'équipe pédagogique de régir face à une intrusion dans l'enceinte de l'école. La solution privilégiée est d'évacuer le plus vite l'école (un exercice a été réalisé le jeudi 14 octobre).

7. Projet d'école 2020- 2023

Rappel des 3 axes:

1. Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux :
 - Objectif : Améliorer les compétences des élèves en lecture et en production d'écrits
 - Enrichir et diversifier le vocabulaire : *après le travail mené en cycle 2 l'année dernière, ce sont les CM1CM2 qui travailleront sur la production d'écrit*
 - Développer le goût de lire : rallyes-lecture : *Après un résultat mitigé, l'année dernière, les enseignants réfléchissent sur la pertinence d'un rallye- lecture et à faire évoluer la formule.*
 - Améliorer la lecture orale, la lecture oralisée : lecture préparées inter-classes
2. Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante.
 - Objectif : Améliorer les relations avec les parents, développer la co-éducation
 - Organiser des ateliers avec les parents : *Si la situation sanitaire reste telle quelle est, l'école organisera un café-parents (maternelles) et des ateliers jeux maths/sciences une fois par période. La semaine « prévention », où l'on mélange les classes et où les parents participent sera reconduite au printemps.*
 - Développer l'utilisation du numérique : site internet. *L'utilisation du numérique va être facilité par l'arrivée des nouveaux ordinateurs (voir 11)*
 - Accorder une place plus importante à l'Éducation au développement Durable (EDD) dans la vie quotidienne de l'école : développer le recyclage, avoir un comportement responsable (économies d'énergies, lutte contre le gaspillage alimentaire (avec les services périscolaires), création d'un espace nature. *L'espace jardin/verger/potager va être entretenu et développé. Un récupérateur d'eau de pluie va prochainement être installé. Mme Bollard travaille sur la faisabilité d'installer un composteur dans le jardin de l'école. Elle propose aussi une collaboration entre les services périscolaires et les classes volontaires pour un travail autour de l'alimentation et notamment envisager de visiter une ferme pour découvrir le parcours des aliments, de leur production jusqu'à l'assiette.*
3. Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive.
 - Objectif : Prendre en compte l'hétérogénéité
 - Renforcer la mise en place des parcours personnalisés et l'implication des élèves dans leurs apprentissages
 - Renforcer la continuité inter-cycle : fiche de suivi
 - Accompagner les élèves à besoin dans la gestion des devoirs : créneau dédié dans l'emploi du temps.

8. Point sur la situation sanitaire

Depuis le 4 octobre, les élèves n'ont plus l'obligation de porter le masque dans les espaces clos. Dans notre département, la fermeture de classe n'est plus automatique lorsqu'un élève est positif à la Covid-19. Des tests réactifs sont mis en place pour briser rapidement les chaînes de contamination.

9. Bilan de la coopérative scolaire :

Au 31/08/2021, la coopérative présentait un solde créditeur de 2 023,91 €

Pour l'année 2021-2022 les recettes principales de la Coopérative proviendront essentiellement:

- de la vente de fromages (octobre et février)
- de la vente des photos
- des subventions versées par les communes

L'année passée, en raison des contraintes liées à la Covid-19, la Coopérative a effectué peu de dépenses. Il a été décidé par les enseignants de ne pas solliciter les parents en début d'année.

D'autres actions sont menées pour participer au financement de la classe de neige (vente de brioches en novembre, sapins en novembre,)

La tombola de Noël (dinde ou bouteille de champagne) sera lancée à la mi-novembre.

La Chorale de Noël aura lieu le 10 décembre. A cette occasion, buvette, vente de gâteaux, livraison des sapins.

10. Projets pédagogiques et sportifs

- La classe de CM1CM2 a bénéficié d'un cycle kayak, à la base nautique de Saint-Jean-de-Losne en septembre octobre (5 séances sur les 7 prévues, 2 ont été annulées pour cause de mauvais temps).
- Intervention sur la préhistoire pour les CE1, CE2, CM1 le jeudi 7 octobre
- Sortie forêt avec l'école de Broin et avec l'ONF, à Broin le lundi 11 octobre
- Mosaïques et petits doigts pour les Maternelles et les CP le 9 décembre.
- Une classe de neige est organisée pour les CM1 et les CM2 du 3 au 7 janvier 2022 à Chauxneuve (25)
- Projet d'une journée à la neige pour les GS, CP, CE1, CE2
- Projet d'un cycle handball au printemps pour les CE2CM1 et les CM1CM2.
- La classe de PSMS est inscrite au dispositif Ecole & cinéma, séances en 2022.

11. Divers :

- Le SIVOS a financé l'achat de matériel informatique grâce au plan de relance de l'État (10 000€ d'investissement subventionnés à 80%). L' école a été dotée de 9 ordinateurs fixes (1 dans le bureau, 4 dans la classe de CM1-CM2, 4 dans la classe de CE1-CE2) , de 2 vidéoprojecteurs et de 4 ordinateurs portables (1 par classe élémentaire, non livrés pour l'instant).
- La bibliothèque a été aménagée dans l'ancienne classe de maternelle. Cela rend son utilisation plus pratique.
- Plusieurs dégradations ont été constatées notamment dans les sanitaires. Ces dégradations représentent un coût pour la collectivité et nécessitent des interventions régulières. L'utilisation des sanitaires va être revue.

12. Calendrier des réunions :

Les prochains conseils d'école auront lieu le 1^{er} mars et le 14 juin.

La séance est levée à 19h45

Fait à Pouilly-sur-Saône, en date du 21 octobre 2021.